

L'affaire Advanced Cell Technology

Par

Publié le 20/01/2002

La société Advanced Cell Technology a annoncé avoir réalisé « les premiers embryons humains produits en utilisant la technique de la transplantation nucléaire, également appelée clonage », en vue de produire des cellules souches à visée thérapeutique. Ce clonage a nécessité plusieurs mois de tentatives et plus de 70 essais et l'embryon ne s'est développé que jusqu'à six cellules avant de mourir. Le professeur Jean-François Mattei précise que ce clonage, qui n'apporte « rien de nouveau au plan technique » depuis le clonage de la brebis Dolly, a nécessité le prélèvement d'un « très grand nombre » d'ovules chez des femmes ayant subi un traitement de stimulation ovarienne. Il estime, avec les Verts et le Vatican, qu'il existe d'autres voies pour produire des cellules souches, comme le prélèvement sur des tissus adultes. Le président George W. Bush a rappelé qu'il était opposé « à 100% » à toute forme de clonage humain, et qu'il souhaitait qu'un texte soit voté par la Chambre des représentants pour interdire ces recherches, ainsi que par le Sénat. Cette annonce a été publiée, dans le journal en ligne « e- biomed, The Journal of Regenerative Medicine », de façon « prématurée ».

Deux des membres du Comité éditorial de la revue, Peschanski et Gearhart, ont démissionné, affirmant cependant n'être pas opposés au clonage thérapeutique. Cette nouvelle montre comment s'articulent connaissance scientifique et intérêt économique, et comment les chercheurs risquent de se rendre otages, voire complices, d'une entreprise plus marchande que scientifique. Ce que le professeur Mattei résume ainsi : "bien que ACT ne soit pas coté en Bourse, l'entreprise recherche des « profits par anticipation ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/laffaire-advanced-cell-technology/